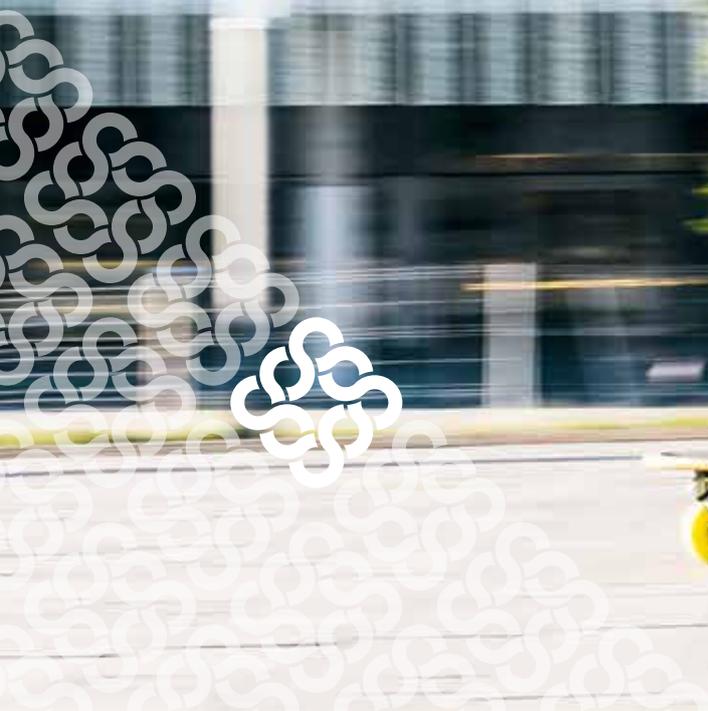


LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM

En Belgique depuis 1901

Edition juin 2019



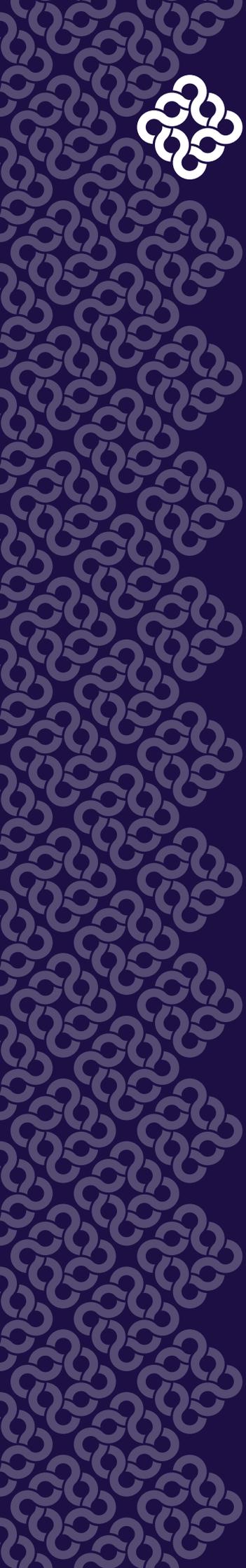


Table des matières

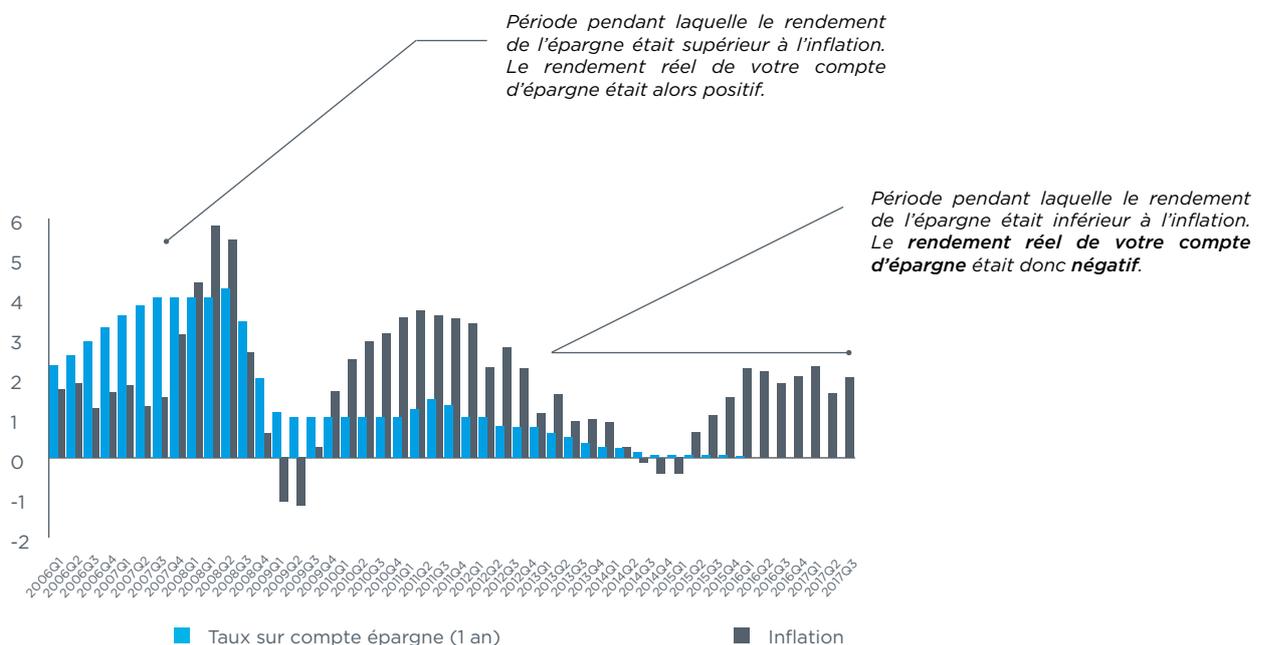
LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM

Une nouvelle approche de placements : diversifier et répartir	4
L'expertise d'Athora en gestion de patrimoine et en assurances	7
Comment appliquer votre nouvelle approche de placement ? Via Fortune by Athora et Profilife !	8
La philosophie de rendement à long terme d'Athora	11
L'offre de fonds de gestionnaires de haut niveau	13
Une gestion des risques liés à votre investissement	15
Une taxation réduite et planification successorale	20

UNE NOUVELLE APPROCHE DE PLACEMENTS : DIVERSIFIER ET RÉPARTIR

Vous restez un partisan de l'épargne et ce, même lorsque les taux d'intérêt sur vos comptes sont à un niveau historiquement très bas ?

Vous devez d'autant plus rester attentif à cette situation qui impacte directement le rendement net de votre épargne. En effet, en plus du faible rendement qui vous est octroyé, vous devez tenir compte des frais, pré-compte et taxe qui sont retenus de votre rendement brut.



Source : Banque Nationale de Belgique



La fiscalité de la branche 23 n'a jamais été aussi attrayante

La branche 23 est devenue une niche fiscale

3 Belges sur 4 pourraient désinvestir de leurs comptes d'épargne en 2018

Source - L'écho 26-08-2017

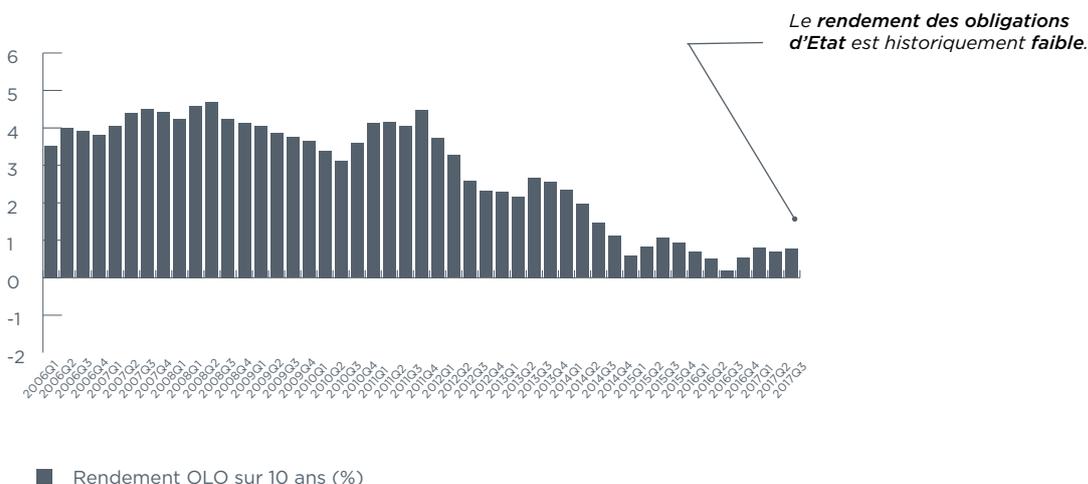
Source - Le Soir 14-09-2017

Source - L'écho 14-11-2017

Faible rendement des obligations d'Etat

Aujourd'hui, si vous cherchez du rendement pour votre portefeuille de placements, ce n'est pas dans les obligations d'Etat que vous le trouverez.

Ces rendements évoluent de la même manière que les taux d'intérêt sur les comptes d'épargne.



Source : Banque Nationale de Belgique



Le compte d'épargne et les obligations d'Etat classiques offrent, depuis quelques temps déjà, des rendements très faibles. Si l'on tient compte de l'inflation, votre épargne diminue ces dernières années. Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier : il est grand temps d'opter pour une nouvelle approche de placements en diversifiant votre portefeuille.



**Hausse des taux:
les fonds
obligataires
flexibles, une
bonne idée ?**

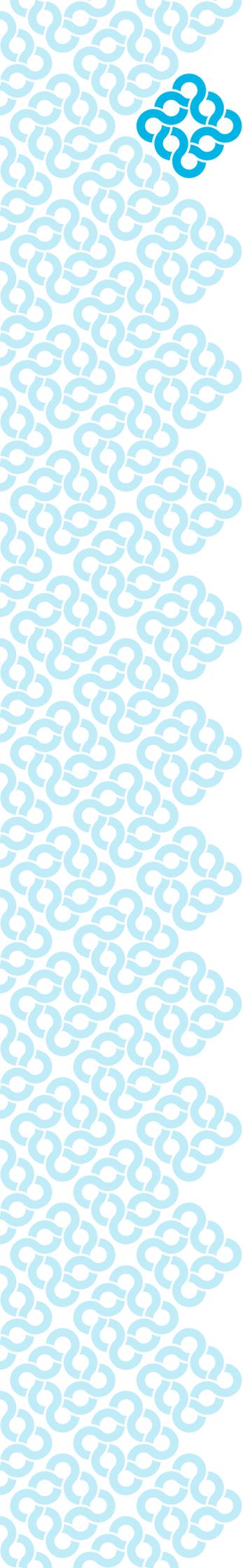
Source - Moneytalk 23-11-2017

**Ce qu'il faut
savoir sur
les produits
Branche 23**

Source - L'Echo 19-10-2017

**+ La fiscalité
incite les
investisseurs à se
tourner vers les
assurances-vie
en branche23**

Source - Moneytalk 22-09-2017



ADOPTER UNE NOUVELLE APPROCHE POUR VOS PLACEMENTS !

Vous souhaitez améliorer le rendement potentiel de votre portefeuille en le diversifiant ? Alors, les assurances-placements d'Athora constituent un choix extrêmement avisé :

- Une expertise en gestion de patrimoine et en assurances
- La philosophie de rendement à long terme d'Athora
- L'offre de fonds de gestionnaires de haut niveau
- Une gestion des risques de votre investissement
- Une taxation avantageuse et planification successorale



Grâce à ses conseils et à son assistance professionnels, votre courtier vous aidera volontiers à opter pour la solution idéale.

L'EXPERTISE D'ATHORA EN GESTION DE PATRIMOINE ET EN ASSURANCES

ATHORA BELGIUM

6,5 milliards €



Actifs sous gestion

1 000



Courtiers

400



Collaborateurs

> 115



Ans en Belgique

530 000



Clients



En Belgique, plus de 400 collaborateurs et 1 000 partenaires courtiers sont à votre service. Vous pouvez vous reposer sur notre expertise et notre expérience : nous sommes présents de-puis 1901 sans interruption sur le marché belge des assurances.

ATHORA, ASSUREUR AVEC UNE VISION A LONG TERME

Lancé en 2014, Athora est un nouvel acteur orienté à 100 % sur le marché européen de l'assurance et de la réassurance. Dès ses débuts, il se profile comme un assureur solide et ambitieux qui a pour vocation de construire des activités sur le long terme et de créer une marque forte et reconnue.

En quatre ans à peine, Athora acquiert et intègre successivement et avec succès plusieurs portefeuilles en Europe.

Athora a de fortes ambitions de croissance en Belgique et en Europe. Grâce au rachat de Generali Belgium en 2018, Athora dispose d'une plateforme pour de futures acquisitions en Belgique.

Athora se profile comme un acteur unique sur le marché de l'assurance apportant une nouvelle dynamique et une nouvelle approche en matière de produits et de services.

COMMENT APPLIQUER VOTRE NOUVELLE APPROCHE

VIA FORTUNE BY ATHORA ET PROFILIFE !

Fortune by Athora et Profilife sont des assurances-placements commercialisées par Athora Belgium, compagnie d'assurance de droit belge. Il s'agit d'assurances-placements de la branche 23 liées à des fonds d'investissement qui sont gérés par des gestionnaires réputés dont la description est reprise en annexe. Ces contrats d'assurance-placement vous permettent de viser un rendement potentiellement élevé à long terme via divers fonds de placement. Cependant, pour profiter de la dynamique des marchés, vous prenez également un risque financier, et cela signifie que le capital n'est pas garanti. Les rendements du passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

INVESTIR EN UNE SEULE FOIS ? FORTUNE BY ATHORA !

Caractéristiques de Fortune by Athora

- **Qualité** : vous investissez dans les fonds de gestionnaires choisis et vous pouvez changer de fonds quand vous le voulez.
- **Valorisation journalière** : la valeur des fonds est calculée tous les jours. Vous pouvez suivre l'évolution des fonds sur www.athora.com/be.
- **Sérénité** : vous pouvez activer les options financières pour vous garantir une sérénité accrue.
- **Clarté** : vous investissez via un contrat unique dans un ou plusieurs fonds de placement.
- **Taxation avantageuse**
- **Possibilités de planification successorale** : vous pouvez souscrire ce contrat d'assurance-vie avec deux preneurs d'assurance et deux assurés.
- **Frais de gestion** : les frais de gestion dépendent du (des) fonds sélectionné(s). Ils sont directement prélevés à la valorisation journalière de chaque fonds.
- **Autres frais** : les frais d'entrée varient entre 0 % et 3,40 %. En cas de retrait, des frais de sortie sont dégressifs de 3 % à 0 % au cours des 3 premières années. Aucun frais de sortie n'est dû à partir de la 4ème année. Le détail de ces frais est repris sur le Document d'Informations Clés de Fortune by Athora.



Fortune by Athora est disponible pour des investissements à partir de € 10 000.

INVESTIR PAR VERSEMENTS RÉGULIERS ? PROFILIFE !

Caractéristiques de Profilife

- **Qualité** : vous investissez dans les fonds de gestionnaires choisis et vous pouvez changer de fonds quand vous le voulez.
- **Valorisation journalière** : la valeur des fonds est calculée tous les jours. Vous pouvez suivre l'évolution des fonds sur www.athora.com/be.
- **Sérénité** : vous investissez tous les mois, trimestres ou semestres, ce qui vous permet de contourner la décision difficile de "investir au bon moment".
- **Clarté** : vous investissez via un contrat unique dans un ou plusieurs fonds de placement.
- **Taxation avantageuse**
- **Possibilités de planification successorale**
- **Avantage fiscal** : vous pouvez bénéficier d'un avantage fiscal si vous souscrivez un contrat de type épargne-pension ou épargne à long terme.
- **Frais de gestion** : les frais de gestion dépendent du (des) fonds sélectionné(s). Ils sont directement prélevés à la valorisation journalière de chaque fonds.
- **Autres frais** : les frais d'entrée varient entre 1 % et 5 % en fonction de l'épargne constituée et des versements. Des frais de sortie dégressifs sont dus au cours des 5 premières années (5 % - 4 % - 3 % - 2 % - 1 %). Aucun frais de sortie n'est dû à partir de la 6ème année. Le détail de ces frais est repris sur le Document d'Informations Clés de Profilife.



Profilife est disponible à partir de € 37,5 par mois. Grâce à l'investissement périodique, les options financières sont inutiles et ne sont donc pas disponibles dans Profilife.

Tous les détails liés à ces contrats d'investissement ne sont pas repris dans cette brochure. Les modalités exhaustives propres à ces contrats ainsi que les conditions de rachat et de transfert d'unités sont reprises dans les documents suivants :

- Les Conditions Générales
- Les documents d'Informations Clés
- Les Règlements de Gestion liés aux fonds d'investissement disponibles en Fortune by Athora ou Profilife
- Le document d'Informations Spécifiques qui reprend les scénarios de performance ainsi que les informations détaillées de chaque fonds.



Tous ces documents et toute information complémentaire spécifique à ces contrats peut être consultée soit via votre courtier soit sur le site www.athora.com/be.

INVESTIR EN BRANCHE 23, UNE SOLUTION POUR VOUS ?

Qu'est ce que la branche 23 ? Quel est le rendement de cette assurance-placement ?

Votre assurance-vie est composée de fonds d'investissement que vous avez soigneusement sélectionnés avec l'aide de votre courtier mais aussi en fonction du risque que vous êtes prêt à prendre et de votre profil d'investisseur. Ces fonds d'investissement de la branche 23 investissent à leur tour dans des actifs, essentiellement des fonds sous-jacents qui sont gérés par des gestionnaires très renommés. Il n'y a néanmoins pas de garantie de capital et/ou de rendement.

Le rendement est lié aux prestations des fonds d'investissement que vous avez choisis.

A qui s'adressent ces assurances-placements de la branche 23 ?

Fortune by Athora et Profilife s'adressent aux personnes qui souhaitent investir de manière performante grâce à des fonds d'actions, d'obligations et/ou diversifiés. Vous trouverez en annexe une présentation succincte des gestionnaires que nous avons soigneusement sélectionnés afin qu'ils répondent au mieux à vos besoins en terme de placement.

Quelle est la durée de votre assurance-placement ?

Les contrats Fortune by Athora et Profilife ont une durée indéterminée. Ils prennent fin en cas de décès de(s) assurés ou en cas de rachat total.

A l'exception d'un contrat Fortune by Athora conclu avec deux assurés, qui prend fin au décès du 2^{ème} assuré.

Dans ce cas, le contrat continue et devient la propriété du preneur survivant (sauf dérogation contraire éventuelle).



Vous voulez améliorer le rendement de votre portefeuille en le diversifiant ou en le répartissant, les assurances-placements d'Athora constituent des choix extrêmement avisés, et cela pour diverses raisons :

- La philosophie de rendement à long terme d'Athora
- L'offre de fonds de gestionnaires renommés
- Une gestion des risques liés à votre investissement
- Une taxation réduite et planification successorale

Ces éléments sont expliqués pas à pas dans les pages qui suivent.



LA PHILOSOPHIE DE RENDEMENT À LONG TERME D'ATHORA BELGIUM

Pour satisfaire au mieux vos besoins en matière d'investissement, vous faites votre choix au sein d'une architecture branche 23 ouverte.

Vous accédez ainsi à des fonds gérés par des gestionnaires réputés que nous avons sélectionnés sur base des critères de qualité suivants :



Des spécialistes au travail

Faire les meilleurs choix au bon moment est un **travail de spécialistes**. Nous sélectionnons, au terme d'analyses approfondies, les gestionnaires les plus performants qui feront pour vous les meilleurs choix.

Sur la base de leurs connaissances, de leur expérience et de leur perspicacité, ces spécialistes décident en toute indépendance dans quelle mesure il est le plus opportun :

- d'investir dans des actions, des obligations, du cash, etc.
- d'investir en Europe, aux Etats-Unis ou dans des marchés émergents
- de se focaliser sur des secteurs déterminés.

Lors de ces choix, le caractère éthique des placements est toujours respecté de la façon la plus stricte.

Votre atout : **gain de temps** et **tranquillité**. Vous n'avez plus à suivre les cours de la Bourse ni à faire des choix quotidiennement. Nos spécialistes au travail le font pour vous sur la base d'un savoir-faire acquis durant de longues années.



Recherche de valeur à long terme

Athora ne sélectionne que des gestionnaires de fonds qui cherchent les actifs les plus qualitatifs, ceux dont il est estimé que la **valeur va augmenter à long terme**. Les gestionnaires ne spéculent donc pas sur une hausse de prix à court terme et ne se laissent notamment pas influencer par les réactions émotionnelles face à la Bourse ni par les tendances du moment. Les **"fundamentals"** doivent être forts et solides et une croissance potentielle doit être garantie à long terme pour que nos gestionnaires puissent investir dans les actions ou les obligations d'une entreprise.

Votre atout : une fois encore, **gain de temps** et **tranquillité**. Les gestionnaires de haut niveau analysent pour vous les placements possibles et décident, sur la base de leur expérience, de les sélectionner ou non toujours sur base du rendement et de la recherche de valeurs sur le long terme.



Une offre diversifiée et claire

La base ultime de notre philosophie est de vous proposer une **offre diversifiée et claire**. Avec cette offre, vous avez la garantie d'une répartition sectorielle et géographique, mais aussi d'une répartition selon les classes d'actifs. Vous disposez en outre de la possibilité de sélectionner jusqu'à 5 fonds par versement.

Votre atout : une fois encore, **gain de temps** et **tranquillité**. Athora a déjà réalisé toutes les analyses nécessaires et a séparé le bon grain de l'ivraie. Vous et votre courtier n'avez plus à analyser 20, 200 ou 2 000 fonds pour faire un choix de placement qualitatif.

Vous méritez le meilleur. Nous sommes fiers de pouvoir vous proposer des fonds choisis auprès des gestionnaires de haut niveau. Ces gestionnaires s'inscrivent parfaitement dans notre philosophie de placements à long terme et font, depuis de nombreuses années, la preuve de leur expertise et de leur savoir-faire.



Pour faire un choix de fonds approprié, vous pouvez toujours vous fier à votre courtier : il vous conseillera avec expertise et professionnalisme et sélectionnera pour vous le ou les fonds qui correspondent le mieux à votre profil d'investisseur et à vos souhaits.

L'OFFRE DE FONDS DE GESTIONNAIRES DE HAUT NIVEAU

Vous méritez le meilleur. Nous sommes fiers de pouvoir vous proposer au travers de nos produits d'assurance-vie des fonds choisis auprès de gestionnaires de très grande renommée.

Les fonds que nous avons dans notre gamme sont classés soit comme :

- des fonds d'actions
- des fonds d'obligations
- des fonds mixtes, ou diversifiés.

Déterminez votre profil d'investisseur avec votre courtier !

La sélection des fonds se fait sur base du profil d'investisseur que vous aurez déterminé avec votre courtier. Votre profil d'investisseur est très important car il permet de faire une sélection de fonds qui répondront à vos attentes et à votre appétit au risque en terme d'investissement.

- Vous aimez prendre des risques alors vous choisirez des fonds très dynamiques qui investissent plutôt dans les actions.
- Au contraire vous avez une crainte par rapport à la bourse, alors vous aurez tendance à sélectionner des fonds plus défensifs qui vont investir plutôt dans les obligations.

En annexe à cette brochure, retrouvez également une brève description des gestionnaires que Athora a méticuleusement choisis pour faire de sa gamme de fonds une offre très diversifiée et pouvant répondre à quasi tous les profils d'investisseur.

L'Indicateur Synthétique de Risque :

La gamme de fonds que nous avons sélectionnée pour vous est composée de fonds dont l'Indicateur Synthétique de Risque appelé également "ISR" varie de 1 à 7.

1 est l'indicateur synthétique de risque le plus faible, tandis que 7 est l'indicateur synthétique de risque le plus élevé.

L'indicateur synthétique de risque peut être adapté tous les 4 mois, en fonction des informations que nous recevons de nos gestionnaires de fonds.

Ces adaptations généreront la création de nouveau Document d'Informations Clés pour Fortune by Athora et Profilife.

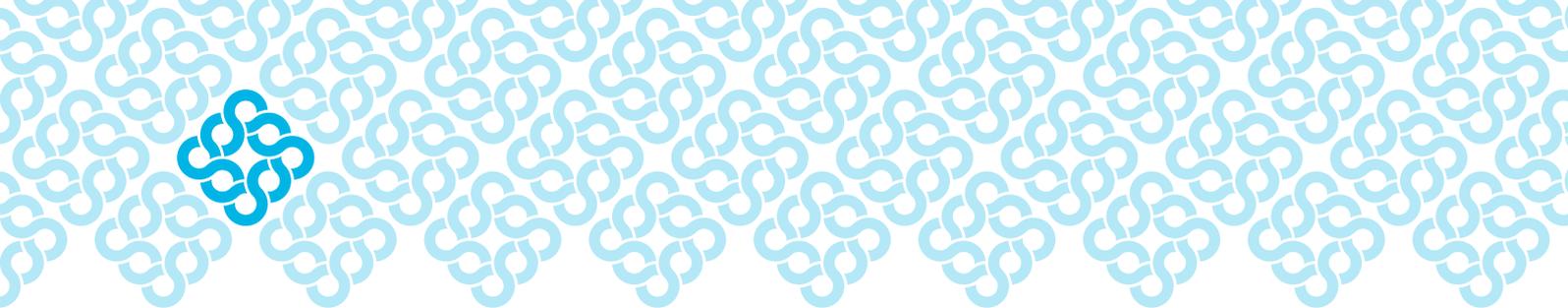
Pour connaître l'Indicateur Synthétique de Risque des différents fonds, retrouvez toutes les informations nécessaires sur les Documents d'Informations Spécifiques auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Pour chaque fonds les documents suivants sont également à votre disposition :

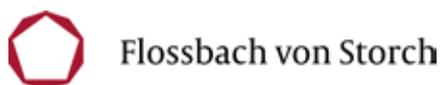
- Le Document d'Informations Spécifiques avec une multitude d'informations dont les différents scénarios de performance.
- Les fiches fonds avec e.a l'historique des rendements.
- Le règlement de gestion.



Toutes ces informations sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.



Pour faire un choix de fonds approprié, vous pouvez toujours vous fier à votre courtier : il vous conseillera avec expertise et professionnalisme et sélectionnera pour vous le ou les fonds les plus appropriés à votre profil d'investisseur et à vos souhaits.



UNE GESTION DES RISQUES LIÉS À VOTRE INVESTISSEMENT

Quels sont les risques liés à la branche 23?

Votre courtier est votre meilleur conseiller. Ensemble, vous pourrez déterminer les fonds d'investissement qui correspondent au mieux à votre profil d'investisseur et ainsi minimiser les risques de votre investissement. Athora Belgium veille en tant que bon père de famille à choisir des gestionnaires très réputés et qui ont déjà fait leurs preuves dans le monde financier. Cependant, lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance-vie branche 23, certains risques financiers sont toujours bons à connaître :

1. Risque de capital - Le capital que vous investissez n'est pas garanti

La valeur d'inventaire d'un fonds d'investissement de la branche 23 dépend toujours de la valeur des sous-jacents qui le composent. Elle dépend aussi de la volatilité des marchés financiers. S'agissant de fonds d'investissement de la branche 23, le risque financier lié à ce type de placement est toujours à charge du preneur d'assurance. Les rendements du passé ne sont en aucun cas une garantie pour le futur. En d'autres termes, cela veut dire que si vous prenez la responsabilité de racheter votre contrat d'assurance branche 23 alors que les marchés sont dans une situation baissière, vous n'êtes pas certain de retrouver votre capital investi.

2. Risque de liquidité - Le remboursement de votre contrat peut être retardé

Il est possible, lors de situations exceptionnelles sur les marchés financiers, que le remboursement du capital puisse être retardé. Soit suite à une décote importante qui rend le marché illiquide, soit par une impossibilité effective de vendre le fonds au moment désiré.

3. Risques liés à la gestion des fonds - Le rendement des fonds d'investissement n'est pas garanti

Chaque fonds d'investissement de la branche 23 comporte son propre risque, tout dépend de son objectif et de sa politique d'investissement ainsi que des actifs sous-jacents dans lesquels il investit. Pour répondre aux objectifs fixés, les gestionnaires des fonds sous-jacents peuvent effectuer des investissements dans des différentes classes d'actifs. Malgré l'expertise de ces gestionnaires, il existe cependant toujours un risque que les investissements effectués n'offrent pas les résultats attendus.

4. Risque de défaillance de la compagnie d'assurance - Gestion distincte des contrats d'assurance par rapport aux autres actifs de l'assureur

La gestion des actifs du fonds liés à votre contrat d'assurance est totalement distincte des autres actifs de l'assureur. Dans le cas d'une défaillance de la compagnie d'assurance, les titulaires de produits financiers telles les assurances-placements de la branche 23 ont un accès privilégié au patrimoine spécial faisant l'objet de cette gestion distincte. Les avoirs sont réservés en priorité à l'exécution des engagements entre le(s) preneur(s) d'assurance et/ou les bénéficiaires.

Les options financières pour limiter certains de ces risques

Vous investissez un montant élevé en une fois sur une assurance-placement Fortuna by Athora et vous aimeriez être rassuré ? Nous y avons également pensé !

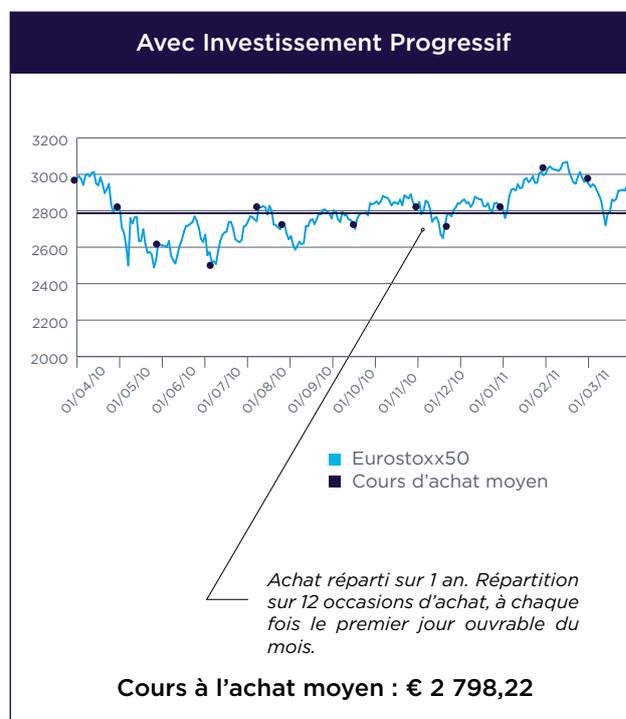
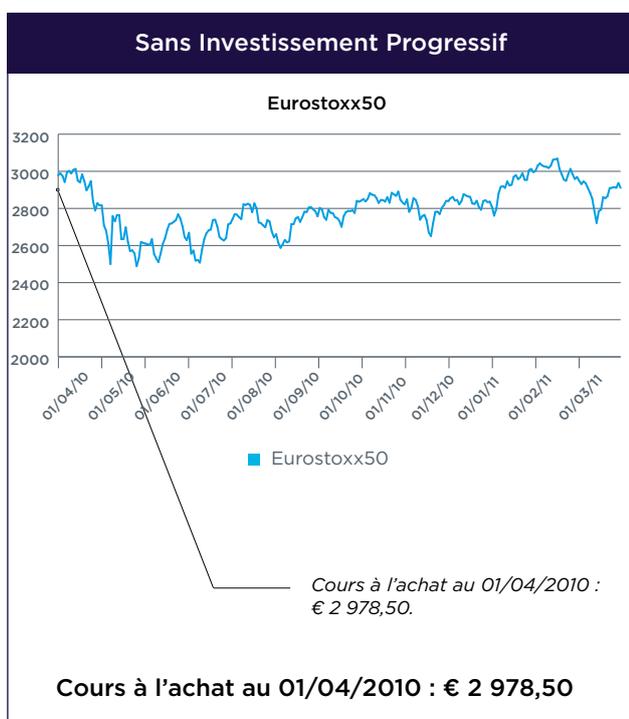
- L'Investissement Progressif
- Le Stop Loss Dynamique
- Le Réinvestissement Automatique

Investissement Progressif

Investir **au bon moment** est une **mission particulièrement difficile**. Grâce à l'option Investissement Progressif, votre argent est d'abord placé dans le fonds cash Athora GI Euro Liquidity appelé aussi fonds de sécurisation. Votre épargne est ensuite **investie petit à petit** dans le fonds de votre choix, et vous investissez **à un cours moyen**. **Vous choisissez vous même la période d'Investissement Progressif qui peut aller de 1 à 24 mois.**

Un exemple, sur la base de l'Eurostoxx50

Le 1^{er} avril 2010, vous avez décidé d'investir dans les 50 actions les plus importantes d'Europe. Si vous aviez investi en une fois, le montant de votre achat aurait été de € 2 978,50. Mais, si vous aviez investi via un Investissement Progressif sur 12 mois, vous auriez acheté à un cours moyen de € 2 798,22, soit 6,05 % de moins. En cas de hausse boursière, votre rendement aurait été plus important.



Un potentiel plus élevé

En choisissant l'option Investissement Progressif dans cet exemple, vous auriez acheté à un cours moyen inférieur de 6,05 % en comparaison à un investissement consenti en une fois, ce qui se traduira par un rendement supérieur en cas de hausse du cours.

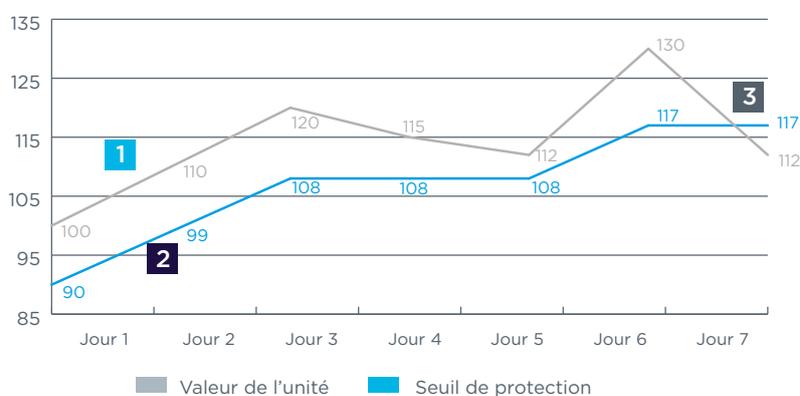
Investir n'est malheureusement une science exacte pour personne : le rendement que donne cet exemple en optant pour l'Investissement Progressif ne constitue donc pas une garantie pour l'avenir.

Stop Loss Dynamique

Quitter un placement au bon moment en vue de sécuriser ses gains et de limiter ses pertes est toujours **une décision délicate**. Grâce à l'option Stop Loss Dynamique, votre placement est à l'abri des baisses possibles de la Bourse et vous pouvez **sécuriser les profits que vous avez acquis**.

STOP LOSS	DYNAMIQUE
Lors d'une baisse de la valeur du fonds concerné, votre investissement est automatiquement transféré vers le fonds cash Athora GI Euro Liquidity. Vous déterminez vous même le niveau de baisse pouvant déclencher ce transfert : entre 10, 15, 20, 25 ou 30 %.	Le seuil de protection est recalculé chaque jour et, si nécessaire, il est automatiquement adapté, non seulement pour limiter vos pertes, mais aussi pour sécuriser vos profits.

Comment fonctionne le Stop Loss Dynamique ?



- 1 Le cours du fonds est déterminé tous les jours.
- 2 Sur la base de ce cours, le seuil de protection est calculé tous les jours (dans cet exemple, sur la base d'une protection de 10 %). Si ce seuil est plus élevé que le seuil de protection antérieur, il est adapté. Cette adaptation se fait par exemple les jours 2, 3 et 6.
- 3 Quand le cours du fonds est inférieur à la valeur de protection, un ordre est automatiquement généré en vue de transférer la réserve vers le fonds cash Athora GI Euro Liquidity.



Protection contre les baisses de la Bourse et sécurisation des profits

Choisir l'option Stop Loss Dynamique, c'est s'assurer plus de sérénité : votre placement est protégé contre les baisses de la Bourse et les profits acquis peuvent être sécurisés.

Si vous voulez en savoir plus sur l'option Stop Loss Dynamique, découvrez son fonctionnement détaillé dans la fiche "Fonctionnement du Stop Loss Dynamique" sur www.athora.com/be.

Réinvestissement Automatique

Après l'exécution du Stop Loss Dynamique, votre investissement est transféré vers le fonds cash Athora GI Euro Liquidity. **Réinvestir au bon moment** est aussi, dans ce cas, une **tâche délicate**. Via l'option Réinvestissement Automatique, votre argent sera réinvesti petit à petit après un "Stop Loss" et vous investirez à un cours moyen, exactement comme avec l'option Investissement Progressif.

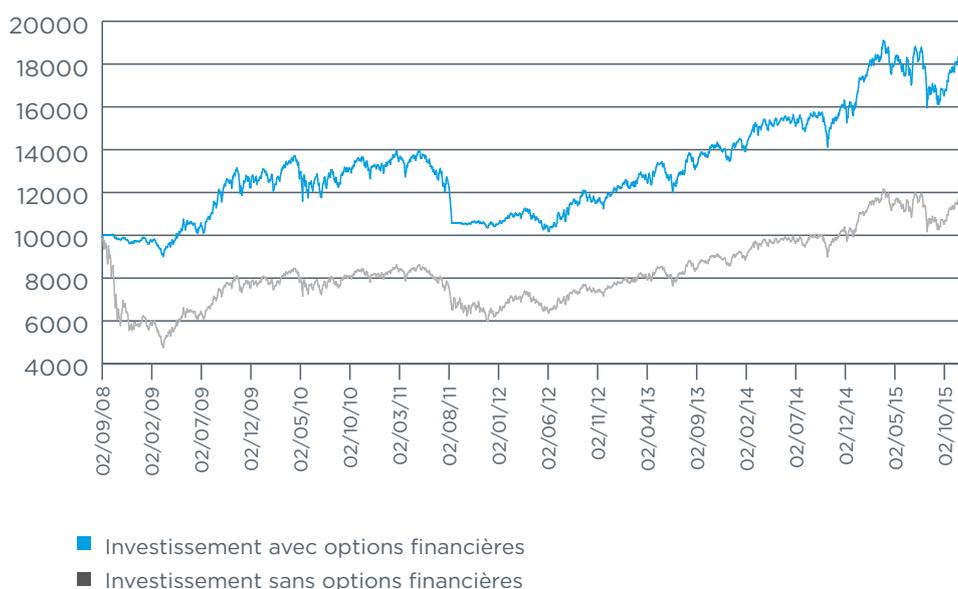
Les options financières combinées : encore plus de sérénité pour vous !

Il est possible de combiner les différentes options, ce qui vous permet de créer un outil puissant pour protéger votre investissement.

L'investissement n'est malheureusement une science exacte pour personne : le rendement que donne cet exemple ne sert qu'à illustrer la force potentielle des options financières et ne constitue donc pas une garantie pour l'avenir. Dans le calcul du rendement, il n'a pas été tenu compte des frais éventuels.

Exemple fictif sur la base du Bel20

Imaginez que, le 2 septembre 2008 vous décidez d'investir € 10 000 dans le Bel20 avec les options Investissement Progressif sur 12 mois, Stop Loss Dynamique de 20 % et Réinvestissement Automatique sur 12 mois. Les détails et le calcul sont repris sur le tableau ci-dessous.



	Investissement sans options financières	Investissement sans options financières
Rendement brut sur base annuelle	1,95 %	8,41 %
Volatilité sur base annuelle	21,89 %	15,52 %
Valeur de votre investissement au 31/12/2015	€ 11 522,73	€ 18 094,47

→ Une différence de **6,46 % sur base annuelle !**

→ Une réduction de **6,37% !**

→ Une différence de **€ 6 571,74 !**



Une différence de rendement de 6,46 % sur base annuelle

Cet exemple reflète parfaitement l'avantage d'un investissement avec les options financières !

Informations générales sur les options financières !

1. Vous pouvez demander à votre courtier d'activer, de modifier ou de désactiver à tout moment ces options financières sur les fonds que vous avez vous même choisis grâce aux précieux conseils de votre courtier.
2. Une fois activées, les options le restent pendant toute la durée du contrat, sauf si vous décidez de les interrompre.
3. Le Stop Loss Dynamique sans Réinvestissement Automatique est désactivé une fois exécuté. Votre argent reste sur le fonds cash, vous devez contacter votre courtier si vous voulez réinvestir sur un autre fonds.
4. Vous pouvez déterminer la période d'Investissement Progressif pour un ou plusieurs fonds de votre contrat.
5. **Les options financières ne sont pas disponibles dans les contrats Profilife (versements récurrents).**



Seul le meilleur est susceptible de vous satisfaire. Nous vous proposons donc davantage de sérénité grâce aux options financières Investissement Progressif et Stop Loss Dynamique, avec ou sans Réinvestissement Automatique. Cette sérénité supplémentaire ne vous coûtera rien.



Un investissement en fonds de placement est un choix raisonnable pour accroître le rendement de votre portefeuille. Il est encore plus intéressant de le faire par le biais d'une assurance-placement, du fait de sa faible taxation et des possibilités qu'elle offre en matière de planification successorale.

UNE TAXATION RÉDUITE ET PLANIFICATION SUCCESSORALE

Investir via une assurance offre un certain nombre d'avantages intéressants.

- Taxation avantageuse
- Pas de précompte mobilier mais uniquement la taxe sur prime de 2 %
- Libre choix des bénéficiaires en cas de décès
- Possibilités de planification successorale
- 2 preneurs d'assurance et 2 assurés

1. Taxation réduite :

Taxation avantageuse et pas de précompte mobilier :

En cas de versement dans le cadre d'un contrat d'assurance, vous payez la taxe sur la prime de 2 % (taxation applicable aux personnes physiques). Cette taxe offre l'avantage suivant : pendant la durée de votre contrat, vous êtes exonéré d'une taxation additionnelle. **Aucune taxe boursière** n'est redevable à l'achat et à la vente d'unités dans votre assurance-placement et il ne vous est réclamé **aucun précompte mobilier** lors de la vente d'unités.

2. Planification successorale :

Investir pour vos héritiers :

Vous voulez offrir ce qu'il y a de mieux à vos (petits)-enfants, fi lleul(e)s, neveux ou nièces ? Le plus beau cadeau que vous puissiez leur faire, c'est de les aider à bien démarrer dans la vie. N'attendez pas plus longtemps et contactez votre courtier dès maintenant. Il se fera un plaisir de vous fournir les informations les plus précises sur les différentes manières d'investir pour que vous puissiez aider vos proches à réaliser leurs projets et ce, grâce à un investissement mensuel limité comme par exemple (début des études supérieures, premier kot, première voiture, premier appartement, mariage, premier enfant...).

Vos efforts leurs donnent des ailes au bon moment !

Choix des bénéficiaires, possibilités de planification successorale et deux preneurs d'assurance et deux assurés :

Une assurance placement peut aussi être utilisée comme alternative à un testament. Vous êtes libre de choisir un ou plusieurs bénéficiaires (dans le respect de la réserve héréditaire) et il existe plusieurs possibilités de **planification successorale**.

Athora est un des rares assureurs en Belgique à vous donner l'opportunité de souscrire un contrat d'assurance-vie avec deux preneurs et deux assurés. Il peut s'agir de membres d'une même famille comme par exemple : des époux, un papa et son enfant, des cohabitants légaux...

Lors du décès d'un des preneurs, le contrat continue et **dans certains cas précis**, cette structure permet une planification fiscale optimisée.

Le(s) bénéficiaires du contrat devront payer les droits de succession au décès du second assuré c-à-d au moment du paiement du capital par la compagnie.

Les atouts d'une assurance-placement avec deux preneurs d'assurance et deux assurés :

- **Plusieurs combinaisons possibles**

Les deux preneurs d'assurance ne doivent pas nécessairement être des personnes mariées ou des cohabitants légaux. Ce type de contrat peut être souscrit, par exemple, entre un **papa et son enfant**, entre un **grand-père et son petit-enfant**, ou encore entre deux **compagnons de même sexe**.

- **Continuité de l'investissement**

Si l'un des deux preneurs vient à décéder, le contrat d'assurance ne prend pas fin et tous les droits liés à ce contrat sont transférés automatiquement au preneur survivant. En d'autres termes, le partenaire peut continuer son investissement.

Si les marchés financiers sont en baisse, il n'a pas de tracas à se faire en raison d'une éventuelle baisse de la valeur des unités liées à ses fonds en branche 23 au moment du décès : l'investissement continue et les fonds pourront profiter de la reprise ultérieure éventuelle des bourses.

- **Les frais d'entrée et les taxes ne sont plus redevables**

Sur un contrat avec un seul preneur en cas de décès, le bénéficiaire (par exemple le partenaire), s'il le souhaite, peut réinvestir le capital dans un nouveau contrat d'assurance-placement. Dans ce cas, les frais d'entrée et la taxe sur prime seraient dus. Dans le cas d'un contrat d'assurance-placement où les deux partenaires sont preneurs, **au décès d'un des preneurs assurés**, le contrat ne se termine pas et les **frais et taxes liés** à un nouveau contrat sont ainsi **évités**.

- **Choix du/des bénéficiaire(s)**

Si les deux preneurs d'assurance viennent à décéder, le capital de l'assurance-placement au moment du décès est transféré aux bénéficiaires (par ex : vos enfants).

- **Décider ensemble**

Reprendre une partie de l'investissement, changer les bénéficiaires ou modifier les fonds ne peut se faire que si les **deux preneurs d'assurance sont d'accord**. Ce qui est aussi une **sécurité supplémentaire**.

- **Protection financière**

Dans le cas de situations familiales complexes (familles recomposées, enfants issus de plusieurs unions,...), ce type de contrat peut permettre une planification successorale destinée à **protéger les droits du partenaire survivant** (*dans le respect de la réserve héréditaire*).

- **Planification successorale**

Un contrat d'assurance-vie avec deux preneurs et deux assurés offre clairement de **précieux avantages** en matière de **planification successorale** en comparaison avec certains produits bancaires. Si vous décidez d'utiliser les différentes possibilités de planification successorale que cette construction peut vous offrir, nous vous recommandons vivement de prendre des conseils auprès de votre courtier ou de votre notaire, qui si nécessaire, vous communiquera les détails exacts du traitement fiscal applicable.



Grâce à ses connaissances et à son professionnalisme, votre courtier vous aidera à opter pour la solution idéale.

Fortune by Athora et Profilife sont des produits de la branche 23. Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Ce traitement fiscal est appliqué conformément à la législation en vigueur et est fonction de la situation individuelle de chaque client. Ce traitement peut être soumis à des modifications ultérieures. Vous trouverez dans les règlements de gestion de plus amples informations sur les fonds de placement. En ce qui concerne les options financières, des informations supplémentaires figurent dans les conditions générales et sur le document d'Informations Clés de Fortune by Athora. Pour de plus amples informations, consultez les documents d'Informations Clés de nos assurances placements Profilife et Fortune by Athora. Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur le site www.athora.com/be.

Le droit belge est applicable à ces contrats. Toute plainte éventuelle peut être adressée au Service de Gestion des Plaintes d'Athora Belgium S.A., avenue Louise 149, 1050 Bruxelles (gestion.plaintes.be@athora.com ; tél. : 02/403 81 56 ; fax : 02/403 86 53) ou à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 - 1000 Bruxelles (fax : 02/ 547 59 75).

ATHORA REAL ESTATE SECURITIES

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds

CAPFI DELEN

ASSET MANAGEMENT



Créé en 1989



Plus de € 23,07 milliards
d'actifs sous gestion
(06/2017)



Centré sur une
approche de bon chef
de famille

Capfi Delen Asset Management (Cadelam) est en charge de la gestion du fonds de la Banque Delen. Forte d'une équipe de gestionnaires passionnés, d'une connaissance approfondie et d'une longue expérience, Capfi Delen met un point d'honneur à prouver son engagement professionnel. Le maintien et le développement durable d'un patrimoine exigent une approche globale qui implique une gestion continue de tous les risques. Capfi Delen vise en permanence le meilleur rendement avec un risque limité.

Politique d'investissement du fonds

Athora Real Estate Securities est un fonds immobilier qui investit au moins 50 % de ses actifs dans des fonds immobiliers belges tout en veillant à les répartir correctement dans divers secteurs comme les bureaux, les commerces, le semi-industriel, etc.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 1 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.





ATHORA UNIVERSAL INVEST LOW

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds

CAPFI DELEN

ASSET MANAGEMENT



Créé en 1989



Plus de € 23,07 milliards
d'actifs sous gestion
(06/2017)



Centré sur une
approche de bon chef
de famille

Capfi Delen Asset Management (Cadelam) est en charge de la gestion des fonds du groupe Delen. Forte d'une équipe de gestionnaires passionnés, d'une connaissance approfondie et d'une longue expérience, Cadelam met un point d'honneur à prouver son engagement professionnel. Le maintien et le développement durable d'un patrimoine exigent une approche globale qui implique une gestion continue de tous les risques. Cadelam vise en permanence le meilleur rendement avec un risque limité.

Politique d'investissement du fonds

Athora Universal Invest Low a comme objectif la recherche d'un rendement, avec une volatilité réduite.

Il est investi, sans restriction géographique, sectorielle et monétaire, principalement en obligations, et pourra investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets en actions.

La pondération en actions peut varier sensiblement si le gestionnaire le juge opportun. Historiquement elle a fluctué entre 10 % et 30 %.

La gestion est patrimoniale, flexible et non indicée, reflétant les convictions du gestionnaire.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 0,60 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du Fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FF_CAPFI_INVEST LOW_FR_ED0619

ATHORA UNIVERSAL INVEST MEDIUM

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds

CAPFI DELEN

ASSET MANAGEMENT



Créé en 1989



Plus de € 23,07 milliards
d'actifs sous gestion
(06/2017)



Centré sur une
approche de bon chef
de famille

Capfi Delen Asset Management (Cadelam) est en charge de la gestion des fonds du groupe Delen. Forte d'une équipe de gestionnaires passionnés, d'une connaissance approfondie et d'une longue expérience, Cadelam met un point d'honneur à prouver son engagement professionnel. Le maintien et le développement durable d'un patrimoine exigent une approche globale qui implique une gestion continue de tous les risques. Cadelam vise en permanence le meilleur rendement avec un risque limité.

Politique d'investissement du fonds

Athora Universal Invest Medium a comme objectif la recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme. Il est investi principalement en valeurs mobilières belges et internationales (actions, obligations, etc.). Il peut investir jusqu'à 60 % de ses avoirs nets en actions.

La pondération en actions peut varier sensiblement si le gestionnaire le juge opportun. Historiquement elle a fluctué entre 20 % et 50 %.

La gestion est patrimoniale, flexible et non indicée, reflétant les convictions du gestionnaire.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,60 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FF_CAFTI_INVEST MEDIUM_FR_ED0619

ATHORA UNIVERSAL INVEST HIGH

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds

CAPFI DELEN

ASSET MANAGEMENT



Créé en 1989



Plus de € 23,07 milliards
d'actifs sous gestion
(06/2017)



Centré sur une
approche de bon chef
de famille

Capfi Delen Asset Management (Cadelam) est en charge de la gestion des fonds du groupe Delen. Forte d'une équipe de gestionnaires passionnés, d'une connaissance approfondie et d'une longue expérience, Cadelam met un point d'honneur à prouver son engagement professionnel. Le maintien et le développement durable d'un patrimoine exigent une approche globale qui implique une gestion continue de tous les risques. Cadelam vise en permanence le meilleur rendement avec un risque limité.

Politique d'investissement du fonds

Athora Universal Invest High a comme objectif la recherche d'une plus-value en capital. Il est investi principalement en valeurs mobilières belges et internationales (actions et obligations, etc.). Il peut investir jusqu'à 100 % de ses avoirs nets en actions.

La pondération en actions peut varier sensiblement si le gestionnaire le juge opportun. Historiquement elle a fluctué entre 40 % et 90 %.

La gestion est patrimoniale, flexible et non indicée, reflétant les convictions du gestionnaire.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,60 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA CARMIGNAC GLOBAL BONDS

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 1989



€ 61 milliards d'actifs
sous gestion (06/2017)



Centré sur la gestion
du risque

Le gestionnaire français renommé Carmignac Gestion a été créé en 1989 par Édouard Carmignac et Eric Helderlé. Depuis un quart de siècle, il s'est développé pour compter parmi les gestionnaires de biens qui font autorité en Europe. L'évaluation et la gestion des risques figurent parmi les atouts majeurs de Carmignac et sont à l'avant plan de tous leurs fonds.

Politique d'investissement du fonds

Ce fonds investit en obligations internationales (privées et publiques), ainsi qu'en devises. Il bénéficie d'une politique de gestion active qui lui permet de faire face tant aux évolutions haussières que baissières des taux d'intérêt, contribuant ainsi au rendement de votre portefeuille.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 1,12 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA CARMIGNAC PATRIMOINE

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 1989



€ 61 milliards d'actifs
sous gestion (06/2017)



Centré sur la gestion
du risque

Le gestionnaire français renommé Carmignac Gestion a été créé en 1989 par Édouard Carmignac et Eric Helderlé. Depuis un quart de siècle, il s'est développé pour compter parmi les gestionnaires de biens qui font autorité en Europe. L'évaluation et la gestion des risques figurent parmi les atouts majeurs de Carmignac et sont à l'avant plan de tous leurs fonds.

Politique d'investissement du fonds

C'est le fleuron de Carmignac. Ce fonds diversifié investit dans le monde entier par le biais de trois moteurs de performance : les actions (max 50 %), les obligations ainsi que les devises. L'allocation peut être modifiée à tout moment et le gestionnaire peut également prendre des positions destinées à limiter les risques.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,80 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 1989



€ 61 milliards d'actifs
sous gestion (06/2017)



Centré sur la gestion
du risque

Fondée en janvier 1989 par Edouard Carmignac, Carmignac compte aujourd'hui parmi les principaux intervenants européens de son métier : la gestion d'actifs financiers. La pérennité de la société est assurée par un actionariat stable, reflétant son esprit d'indépendance. Cette valeur fondamentale garantit la liberté indispensable à la conduite d'une gestion performante et reconnue.

Politique d'investissement du fonds

Fonds diversifié alliant 3 moteurs de performance : les actions, les obligations et les devises émergentes. Son objectif est de surperformer son indicateur de référence composé à 50 % de l'indice mondial actions MSCI Emerging Market NR USD converti en euros, et pour 50 % de l'indice obligataire JPMorgan GBI-EM Global Diversified Composite Unhedged EUR, sur une durée supérieure à 5 ans. Le portefeuille sera exposé au maximum à 50 % de l'actif net en actions. L'actif du fonds comprendra de 50 % à 100 % d'obligations à taux fixes ou variables, de titres de créances négociables ou de bons du Trésor.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,80 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_CARMIG_PORTF_EMER_PATR_FR_ED0619

ATHORA DNCA INVEST EUROSE

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2000



25 milliards d'actifs sous gestion (11/2017)



Une expertise fondamentale et patrimoniale

DNCA Finance est l'une des principales sociétés de gestion indépendante en France, fondée par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion.

Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie de gestion défensive une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une offre de fonds simple, lisible et performante investis en actions et obligations internationales.

Politique d'investissement du fonds

Le fonds s'adapte aux différentes configurations de marché par un arbitrage constant et flexible entre quatre principales classes d'actifs: obligations classiques, obligations convertibles, actions et produits monétaires. Cette stratégie diversifiée permettant ainsi, avec une volatilité maîtrisée, d'améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 0,85 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA DNCA INVEST MIURI

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2000



25 milliards d'actifs sous gestion (11/2017)



Une expertise fondamentale et patrimoniale

DNCA Finance est l'une des principales sociétés de gestion indépendante en France, fondée par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion.

Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie de gestion défensive une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une offre de fonds simple, lisible et performante investis en actions et obligations internationales.

Politique d'investissement du fonds

Le fonds est investi sur les larges et moyennes capitalisations boursières de l'Espace Economique Européen et de la Suisse.

Il s'agit d'une approche de type performance absolue, simple et sans effet de levier, cherchant à délivrer une performance annuelle positive et décorrélée des marchés.

La valorisation des sociétés est au cœur du modèle. Cette expertise permet de générer du rendement avec une volatilité modérée.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 0,74 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Le gestionnaire de fonds

**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

Créé en 1953

€ 60 milliards d'actifs
sous gestion (09/2017)Centré sur la gestion
active de portefeuilles
concentrés et
qualitatifs

Héritier des traditions et des valeurs qui font le succès de la famille Rothschild depuis plus de 250 ans, le groupe Edmond de Rothschild est un acteur majeur de la finance européenne. Le groupe place l'intérêt de ses clients au cœur de ses préoccupations et porte dans ses activités financières les valeurs d'excellence qui forgent sa réputation depuis 7 générations. Ces valeurs s'inspirent des trois maîtres-mots de la devise historique de la famille Rothschild : "Concordia (union), Integritas (honnêteté) et Industria (travail)".

Grâce à Athora Belgium et à ses assurances-placements, le grand public peut souscrire en primeur à cette offre.

Politique d'investissement du fonds

Ce fonds composé d'actions internationales investit sans contrainte géographique ni sectorielle dans des actions décotées par rapport à leurs pairs. Ces valeurs sont sélectionnées sur la base des fortes convictions des gérants d'Edmond de Rothschild Asset Management qu'elles présentent un haut potentiel d'appréciation à moyen terme.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 4.

Les frais de gestion sont de 0,74 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA ETHNA-AKTIV

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



ETHENEA
managing the Ethna Funds



Créé en 2010



€ 7,54 milliards d'actifs
sous gestion (10/2017)



Une approche de
gestion active

ETHENEA Independent Investors S.A. est une société de gestion indépendante sise au Grand-Duché de Luxembourg. L'objectif principal des Ethna Funds, gérés par ETHENEA, est ancré dans la philosophie "Constantia Divitiarum" - la poursuite d'une croissance constante. C'est pourquoi tous les investissements sont effectués avec soin et clairvoyance.

Les Ethna Funds sont des fonds d'allocation d'actifs visant une performance constante avec un minimum de risque.

Politique d'investissement du fonds

Le principal objectif du fonds, lancé en 2002, consiste à accroître la valeur en euros en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds. Le fonds investit son actif dans des titres de toute nature, et notamment en actions, obligations, instruments du marché monétaire, certificats et dépôts à terme. La part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions ne doit pas dépasser au global 49 % de l'actif net du fonds. L'allocation d'actifs se fait de manière complètement indépendante par rapport à tout indice de référence.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 0,85 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.
Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_ETHNA_AKTIV_FR_ED0619

ATHORA ETHNA-DYNAMISCH

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



ETHENEA
managing the Ethna Funds



Créé en 2010



€ 7,54 milliards d'actifs
sous gestion (10/2017)



Une approche de
gestion active

ETHENEA Independent Investors S.A. est une société de gestion indépendante sise au Grand-Duché de Luxembourg. L'objectif principal des Ethna Funds, gérés par ETHENEA, est ancré dans la philosophie "Constantia Divitiarum" - la poursuite d'une croissance constante. C'est pourquoi tous les investissements sont effectués avec soin et clairvoyance.

Les Ethna Funds sont des fonds d'allocation d'actifs visant une performance constante avec un minimum de risque.

Politique d'investissement du fonds

Le principal objectif du fonds, lancé en 2009, consiste à réaliser une plus-value intéressante en euros, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds. La part des actions, des fonds en actions et des titres assimilés à des actions est ajusté activement jusqu'à un maximum de 70 % de l'actif du fonds, avec la possibilité de réduire cette part à 0 %.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,85 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_ETHENEA_ETHNA_DYN_FR_ED0619

ATHORA FIDELITY FUNDS - WORLD FUND

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 1969



\$ 397 milliards d'actifs
sous gestion (06/2017)



Gamme de solutions
d'investissement couvrant
toutes les régions, tous les
secteurs industriels et toutes
les catégories d'actifs

Fidelity Worldwide Investment a été créée en 1969 et est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs de la gestion et des services financiers dans le monde entier. Fidelity se distingue par son actionariat familial et privé, ce qui lui permet notamment de privilégier une stratégie à long terme. Avec un actif géré de \$ 397 milliards, Fidelity™ dispose d'une gamme de solutions d'investissement couvrant toutes les régions, tous les secteurs industriels et toutes les catégories d'actifs.

Politique d'investissement du fonds

Ce fonds vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé. Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés à travers le monde. Le gérant n'est pas limité dans son choix de sociétés, que ce soit sur le plan géographique, en termes de taille ou de secteur d'activité. La sélection des titres sera avant tout basée sur la disponibilité d'opportunités d'investissement attrayantes.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 4.

Les frais de gestion sont de 0,96 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA ECHIQUIER ARTY

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER



Créé en 1991



€ 8,8 milliards d'actifs
sous gestion (10/2017)



Gamme de fonds étendue
sur les marchés européens
et mondiaux

Fondée en 1991, La Financière de l'Echiquier (LFDE) est une Société de Gestion de Portefeuille indépendante qui appartient à 100 % à ses dirigeants et à ses salariés. Spécialiste reconnue de la sélection de valeurs, LFDE gère une gamme de fonds d'actions, de fonds liés aux taux et de fonds diversifiés sur les marchés européens et mondiaux. Depuis le lancement de son fonds emblématique Echiquier Agressor, en 1991, LFDE a développé une méthode de gestion qui place la connaissance approfondie des entreprises et la qualité du management des sociétés rencontrées au cœur de la décision d'investissement.

Politique d'investissement du fonds

Fonds diversifié qui investit dans des actions et des obligations d'entreprises européennes. Le gérant recherche la performance à moyen terme au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste par le meilleur couple rendement / risque émis par les entreprises.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 0,85 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER



Créé en 1991



€ 8,8 milliards d'actifs
sous gestion (10/2017)



Gamme de fonds étendue
sur les marchés européens
et mondiaux

Fondée en 1991, La Financière de l'Echiquier (LFDE) est une Société de Gestion de Portefeuille indépendante qui appartient à 100 % à ses dirigeants et à ses salariés. Spécialiste reconnue de la sélection de valeurs, LFDE gère une gamme de fonds d'actions, de fonds liés aux taux et de fonds diversifiés sur les marchés européens et mondiaux. Depuis le lancement de son fonds emblématique Echiquier Agressor, en 1991, LFDE a développé une méthode de gestion qui place la connaissance approfondie des entreprises et la qualité du management des sociétés rencontrées au cœur de la décision d'investissement.

Politique d'investissement du fonds

Echiquier World Equity Growth est un fonds de sélection de valeurs "stock-picking", sans contraintes géographiques. Il investit dans des grandes valeurs internationales fortement exposées à la croissance mondiale. La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs offrant la meilleure croissance actuelle ou potentielle. La stratégie mise en place au sein d'Echiquier World Equity Growth se concentre sur quatre catégories de croissance : Global growth (catégorie principale - 60 %) : entreprises en forte croissance qui dominent mondialement leur marché, Blue chip growth : des franchises pérennes et mondialement établies, Leaders régionaux : des acteurs en croissance forte sur des marchés locaux, Leaders cycliques : des modèles qui ont tendance à surperformer selon nous dans les phases d'expansion des cycles économiques.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 4.

Les frais de gestion sont de 0,63 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.
Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FIN_ECHIQ_WORLD EQUITY GROWTH_FR_ED0719

ATHORA FLOSSBACH VON STORCH - MULTIPLE OPPORTUNITIES II

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Flossbach von Storch



Créé en 1998



€ 33,43 milliards d'actifs
sous gestion (06/2017)



Solutions de fonds
complètes et spécialisées

Flossbach von Storch AG est un des principaux gestionnaires d'actifs indépendants en Allemagne. Les 130 collaborateurs surveillent pour leurs clients des volumes d'investissements de plus de 33 milliards d'euros. Flossbach von Storch AG vise à offrir les normes les plus élevées en matière de gestion d'actifs à travers une analyse approfondie des opportunités et des risques. Depuis 1998, ils fournissent des services de gestion d'actifs à leurs clients particuliers et institutionnels, allant des fonds publics jusqu'à des solutions de fonds complètes et spécialisées.

Politique d'investissement du fonds

Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple des reverses convertibles, des obligations convertibles ou des obligations à bons de souscription), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. 20 % (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du compartiment.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (produits dérivés) afin de couvrir ou d'accroître son actif.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,96 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.
Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FLOSSB_MULT_OPPORT_FR_ED0619

ATHORA FUNDS FOR GOOD CLEANTECH

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds

INVEST, IMPACT

FUNDS FOR GOOD 

Capricorn Venture Partners



Créé en 1993



€ 356 millions d'actifs
sous gestion (09/2017)



En 2008, Capricorn a lancé le Quest Cleantech Fund, il fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans des actions de sociétés dites "cleantech" (technologies propres)

Née de la rencontre de **3 entrepreneurs engagés** qui ont décidé de combiner leur passion pour leur métier et leurs valeurs humaines, Funds For Good a pour objectif de maximiser son bénéfice **pour en reverser 50 % à un projet social.**

L'activité qui permet à Funds For Good de générer ses revenus consiste à faire distribuer par des intermédiaires financiers (banquiers, courtiers en assurance) des fonds **de placements de qualité.** Le projet social consiste à **lutter contre les inégalités et la précarité** en aidant **des personnes sans emploi à s'insérer de manière durable par l'entrepreneuriat.**

Funds For Good travaille avec le partenaire de gestion Capricorn Venture Partners.

Politique d'investissement du fonds

Le fonds a comme objectif d'investir dans un portefeuille composé d'actions d'entreprises majoritairement européennes et cotées (20 à 30 actions) et dont le business a pour mission de solutionner les problèmes environnementaux. Le fonds Quest Cleantech Fund investit dans des entreprises qui ont pris le virage de la responsabilité environnementale, ces sociétés réalisent la majorité de leur business en proposant des produits ou services technologiques nous permettant de faire face aux enjeux environnementaux. Ce fonds n'est pas un fonds niche ou sectoriel, il investit sur la thématique particulière des cleantechs (technologies propres) qui couvre la majorité des secteurs de l'économie (construction, transport, industrie, etc) de manière directe ou indirecte. Il est donc particulièrement bien positionné et nécessaire pour l'avenir. Ceci se traduit déjà dans ses performances depuis son lancement en 2008. Cette tendance devrait encore se renforcer dans l'avenir.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 4.

Les frais de gestion sont de 1 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FUNDS_GOOD_CLEANTECH_FR_ED0719

ATHORA FFG GLOBAL FLEXIBLE SUSTAINABLE

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds

INVEST, IMPACT
FUNDS FOR GOOD 

Capricorn Venture Partners et Banque de Luxembourg Investments



Créé en 1993



€ 356 millions d'actifs
sous gestion (09/2017)



Gestion mixte et flexible,
càd avec une exposition
variable aux différentes
classes d'actifs en fonction
de la conjoncture

Née de la rencontre de **3 entrepreneurs engagés** qui ont décidé de combiner leur passion pour leur métier et leurs valeurs humaines, Funds For Good a pour objectif de maximiser son bénéfice **pour en reverser 50 % à un projet social.**

L'activité qui permet à Funds For Good de générer ses revenus consiste à faire distribuer par des intermédiaires financiers (banquiers, courtiers en assurance) des fonds **de placements de qualité.** Le projet social consiste à **lutter contre les inégalités et la précarité** en aidant **des personnes sans emploi à s'insérer de manière durable par l'entrepreneuriat.**

Funds For Good travaille avec le partenaire de gestion Capricorn Venture Partners et Banque de Luxembourg Investments.

Politique d'investissement du fonds

Le fonds Funds For Good Global Flexible Sustainable géré par BLI - Banque de Luxembourg Investments offre aux investisseurs le confort financier d'une gestion de qualité récompensée à de multiples reprises, ainsi qu'un confort moral grâce au fait que leur argent est géré en respectant un code éthique clair, permet en plus le développement d'un projet social concret et de proximité auquel ils peuvent prendre part, sans perte de revenus. Guy Wagner, Chief Investment Office de Banque de Luxembourg Investments, a accepté de gérer ce compartiment de la sicav FFG pour les clients de Funds For Good, afin que ceux-ci puissent bénéficier de son expertise de près de 35 ans dans la gestion d'actifs. Répliquant pour Funds For Good une stratégie flexible qu'il gère depuis près de 20 ans à travers des investissements dans des actions, des obligations, de l'or et du cash, la gestion du compartiment a été cependant adaptée afin qu'aucun avoir ne soit investi dans des secteurs ou entreprises controversées, tels que le tabac, l'armement...

Egalement, la gestion favorisera les entreprises moins polluantes, et plus respectueuses de la gestion de leurs employés.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 1,05 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA GI EURO LIQUIDITY

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2012



€ 452,66 milliards
d'actifs sous gestion
géré par le Groupe
Generali (06/2017)



Approche prudente des risques
bénéficiant des apports fonda-
mentaux des équipes de
recherche interne et d'une
gestion rigoureuse du risque

Generali Investments Europe S.p.A. Società di gestione del risparmio est l'une sociétés de gestion d'actifs du Groupe Generali.

Avec plus de 452,66 milliards d'euros d'actifs sous gestion comprenant les actifs gérés pour compte de tiers et ceux du Groupe Generali, Generali Investments Europe est l'un des leaders de la gestion d'actifs en Europe.

Politique d'investissement du fonds

Ce fonds investit dans des placements obligataires à court terme (émissions privées et publiques, instruments du marché monétaire), majoritairement au sein de la Zone Euro.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 1.

Les frais de gestion sont de 0,50 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA GF FIDELITE

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2012



€ 452,66 milliards
d'actifs sous gestion
géré par le Groupe
Generali (06/2017)



Approche prudente des risques
bénéficiant des apports fonda-
mentaux des équipes de
recherche interne et d'une
gestion rigoureuse du risque

Generali Investments Europe S.p.A. Società di gestione del risparmio est l'une sociétés de gestion d'actifs du Groupe Generali.

Avec plus de 452,66 milliards d'euros d'actifs sous gestion comprenant les actifs gérés pour compte de tiers et ceux du Groupe Generali, Generali Investments Europe est l'un des leaders de la gestion d'actifs en Europe.

Politique d'investissement du fonds

GF Fidélité est un fonds diversifié international à architecture mixte actions et taux. Les principales zones géographiques d'investissement sont l'Europe, les Etats-Unis et la zone Asie-Pacifique. A travers une politique active de sélection de titres obligataires et d'OPCVM Actions et diversifiés, l'objectif du portefeuille est de délivrer une performance supérieure à celle mesurée par son indicateur de référence sur un horizon de placement de 3 ans, tout en maîtrisant la volatilité. Flexible pour s'adapter à l'environnement et aux anticipations de marché, GF Fidélité est co-géré pour bénéficier de l'expertise obligataire de l'équipe Taux et de la capacité d'analyse et de sélection d'OPCVM de l'équipe Multigestion. La part actions peut varier entre 0 % et 35 % de l'actif et la poche taux représente entre 65 % et 100 % des investissements dans l'objectif d'une valorisation prudente du capital.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 1 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_GI GF FIDELITE_FR_ED0619

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2012



452,66 milliards d'actifs sous gestion géré par le Groupe Generali (06/2017)



Approche prudente des risques bénéficiant des apports fondamentaux des équipes de recherche interne et d'une gestion rigoureuse du risque

Generali Investments Europe S.p.A. Società di gestione del risparmio est l'une sociétés de gestion d'actifs du Groupe Generali. Avec plus de 452,66 milliards d'euros d'actifs sous gestion comprenant les actifs gérés pour compte de tiers et ceux du Groupe Generali, Generali Investments Europe est l'un des leaders de la gestion d'actifs en Europe.

Politique d'investissement du fonds

Une solution d'investissement répondant à vos besoins de rendement et de diversification.

Grâce à Generali Flex Immo, vous pouvez allier les éléments suivants :

Une exposition aux opportunités du secteur immobilier européen offrant un potentiel attractif de rendement et d'appréciation.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 2,15 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA KEREN PATRIMOINE

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds

K E R E N

F I N A N C E



Créé en 2001



Plus de 1,95 milliard
d'euros en gestion
(10/2017)



Centré sur la gestion collective et la gestion privée au travers de mandats de gestion de portefeuille. Expertises : actions et obligations d'entreprises françaises et européennes

Keren Finance est une société de gestion 100 % indépendante, agréée par l'AMF (Autorité des marchés financiers) en janvier 2001. Gérant aujourd'hui plus de 1,95 milliard d'euros, son activité se décline en deux métiers : la gestion privée au travers de mandats de gestion de portefeuille via des comptes titres, PEA, et assurances vie (françaises et luxembourgeoises) ainsi que la gestion collective. Cette dernière comprend à ce jour deux FCP actions, deux FCP diversifiés et deux FCP obligataires parmi lesquels Keren Patrimoine, Keren Essentiels, Keren Corporate...

Politique d'investissement du fonds

Keren Patrimoine peut être investi en actions, obligations et obligations convertibles d'entreprises françaises et européennes mais également en monétaire.

Véritable fonds d'allocation, Keren Patrimoine fait varier son exposition aux diverses classes d'actifs au gré des différentes phases de marché recherchant un couple rendement/risque optimisé.

Ce fonds est également flexible grâce à son exposition en actions qui ne peut dépasser 35 % de l'actif global.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,80 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_KEREN_PATRIM_FR_ED0619

ATHORA MAINFIRST GLOBAL EQUITIES UNCONSTRAINED

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2002



€ 5,5 milliards



Fonds 100 % actions

Le fonds MainFirst - Global Equities Unconstrained est un fonds d'actions mondial investissant dans des sociétés à haut potentiel de croissance. Le fonds se concentre sur des thématiques structurelles comme les nouvelles technologies ou le secteur du Luxe. L'investissement peut être réalisé dans des grandes, moyennes et petites capitalisations. Toutes les actions sont investies sur un horizon prévisionnel d'environ cinq ans afin de participer stratégiquement au développement à long terme des sociétés sélectionnées. L'équipe de gestion gère la stratégie depuis de nombreuses années. En reconnaissance de sa performance, le fonds a reçu plusieurs prix.

Politique d'investissement du fonds

Mainfirst Asset Management est une multi-boutique Européenne indépendante avec une approche de gestion active. La société gère des fonds ainsi que des mandats individuels. Avec son approche multi-boutique elle se concentre sur des stratégies en actions, obligations, multi-actifs et alternatives liquides. Ils ont des équipes de gestion expérimentées ayant fait leurs preuves et qui développent des stratégies de placement actives propres à leurs philosophies. La firme combine l'expertise et la flexibilité d'équipes de gestion spécialisées avec les forces et les processus clairement définis d'une plate-forme internationale.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 4.

Les frais de gestion sont de 0,75 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance. Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_MAINF_GLOB_EQUIT_UNC_FR_ED0619

ATHORA M&G GLOBAL LISTED INFRASTRUCTURE

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 1901



€ 324 milliards sous
(09/2017)



Fonds 100 % actions

M&G est l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs européennes. Avec plus de 270 personnes dans l'équipe de gestion des fonds, ils disposent de vastes ressources dédiées à l'analyse et à la recherche sur l'ensemble des principaux marchés mondiaux. M&G a pour principal objectif d'optimiser la valeur des actifs de ses clients par le biais d'une gestion active.

Politique d'investissement du fonds

Le fonds M&G (Lux) Global Listed Infrastructure est investi à 80% dans des actions émises par des sociétés d'infrastructure, des sociétés d'investissement et des sociétés civiles placement immobilier de toutes tailles et de tout pays, y compris les pays émergents. Sont exclus de l'univers d'investissement, les sociétés qui tirent plus de 30% de leur revenu de la production électrique des centrales au charbon ou des centrales nucléaires ainsi que des secteurs du tabac, l'armement, l'alcool, le divertissement et les jeux d'argent. Le gestionnaire cherche à investir dans des sociétés caractérisées par une excellente discipline capitalistique et des possibilités de croissance à long terme du dividende.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,54 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



ATHORA M&G DYNAMIC ALLOCATION

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 1901



€ 324 milliards sous
(09/2017)



Centré sur la gestion active
avec correction active

M&G Investments est une des plus anciennes organisations de gestion de fonds au monde. Elle a introduit, dans les années 1930 déjà, le premier fonds de placement européen destiné au grand public. M&G Investments s'est lancée sur le marché belge et Athora a mis cette introduction à profit pour être la première à proposer M&G.

Politique d'investissement du fonds

Ce fonds hautement qualitatif de M&G Investments est géré de façon dynamique grâce à l'expertise et le savoir-faire de ses gestionnaires. Il dispose ainsi de toute la souplesse nécessaire pour investir tant dans le monde entier que dans des classes d'actifs très diversifiées.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,74 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_M&G_DYN_ALLOCATION_FR_ED0619

ATHORA M&G OPTIMAL INCOME FUND

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 1901



€ 324 milliards sous
(09/2017)



Centré sur la gestion active
avec correction active

M&G est l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs européennes. Avec plus de 270 personnes dans l'équipe de gestion des fonds, ils disposent de vastes ressources dédiées à l'analyse et à la recherche sur l'ensemble des principaux marchés mondiaux. M&G a pour principal objectif d'optimiser la valeur des actifs de ses clients par le biais d'une gestion active.

Politique d'investissement du fonds

Le fonds M&G Optimal Income Fund tient son nom de l'objectif du gérant qui est d'investir dans les actifs qui offrent le flux de revenus le plus "optimal" pour le portefeuille. Libre de toute contrainte, le gérant, Richard Woolnough, dispose de la flexibilité nécessaire pour investir sur l'ensemble des classes d'actifs obligataires, notamment sur les emprunts d'Etat, les obligations d'entreprises "investment grade" et les obligations à haut rendement.

Un véritable mandat obligataire qui vise à surperformer les principales classes d'actifs obligataires dans différentes conditions de marché avec un faible niveau de volatilité et une couverture du risque de change contre l'euro. Le fonds peut investir jusqu'à 20 % en actions lorsqu'elles lui semblent plus attractives que le crédit.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 0,85 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145. Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_M&G_OPTIMAL_INCOME_FR_ED0619

ATHORA N1 - GLOBAL CLIMATE AND ENVIRONMENT

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2000



Plus de € 221 milliards
d'actifs sous gestion
(09/2017)



Une solution capable de
s'adapter à toutes les
conditions du marché

Nordea est une société créée en 2000.

Il s'agit de la **plus importante institution financière** dans la **région nordique**, avec un réseau de **650 agences et 10 millions de clients**.

221 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Une **présence à l'international** avec des bureaux partout dans le monde (un bureau en France depuis 2003).

Politique d'investissement du fonds

Le fonds a pour objectif de faire croître l'investissement des actionnaires sur le long terme. Dans le cadre de la gestion active du portefeuille du fonds, l'équipe de gestion cible les sociétés qui développent des solutions respectueuses du climat et de l'environnement, notamment les énergies renouvelables et la bonne utilisation des ressources, et qui semblent offrir des perspectives de croissance et des caractéristiques d'investissement supérieures. Le fonds investit principalement dans des actions de sociétés situées dans le monde entier. Plus précisément, le fonds investit au moins 75% de ses actifs totaux dans des actions et des titres rattachés à des actions

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 4.

Les frais de gestion sont de 0,75 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FF_NORDEA_GLOB_CLIM_ENVIR_FR_ED0719

ATHORA N1 STABLE RETURN

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2000



Plus de € 221 milliards
d'actifs sous gestion
(09/2017)



Une solution capable de
s'adapter à toutes les
conditions du marché

Nordea est une société créée en 2000.

Il s'agit de la **plus importante institution financière** dans la **région nordique**, avec un réseau de **650 agences et 10 millions de clients**.

221 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Une **présence à l'international** avec des bureaux partout dans le monde (un bureau en France depuis 2003).

Politique d'investissement du fonds

Le fonds a pour objectif de **préserver le capital des actionnaires** (sur un horizon d'investissement de 3 ans) et de **générer des rendements positifs stables**. Les investissements seront réalisés à l'échelle mondiale **dans des actions, des obligations** (comprenant des obligations convertibles en actions) et **des instruments monétaires** libellés dans différentes devises. Ce compartiment peut également investir dans **des instruments dérivés** tels que les contrats à terme sur actions et obligations.

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 2.

Les frais de gestion sont de 0,80 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FF_NORDEA_STABLE_RETURN_FR_ED0619

ATHORA R-co VALOR F

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Un groupe familial reposant sur plus de 200 ans d'histoire financière



€ 66 milliards sous gestion (Rothschild & Co) 09/2017



Une gestion de conviction à haute valeur ajoutée

Rothschild Asset Management propose des solutions d'investissement innovantes, fruit d'une vision indépendante et de long-terme, conçues pour répondre aux besoins de chacun de ses clients. Fort de sa présence internationale, Rothschild Asset Management offre des services personnalisés de gestion et de conseil en investissement à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nourri par une connaissance profonde de ses clients, Rothschild Asset Management articule son développement autour de trois expertises complémentaires en gestion active et de conviction, en architecture ouverte et en solutions d'investissement quantitatives fondées sur des modèles de risques.

Rothschild Asset Management combine expérience et technologies les plus avancées pour élaborer des solutions d'investissement véritablement sur mesure pour chacun de ses clients.

Cette approche, alliant innovation et expérience, permet à Rothschild Asset Management d'offrir à ses clients une vision différente, source de création de valeur sur le long terme.

Plus d'information sur : www.rothschildgestion.com.

Politique d'investissement du fonds

R-co Valor F est une OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) de classification "diversifié" qui a pour objectif de gestion de maximiser la performance, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire et flexible reposant notamment sur une approche macro-économique "top down", une réflexion sur des thèmes d'investissements globaux et une sélection de titres basée sur l'analyse fondamentale.

La sicav de classification "diversifiée" pourra être investie, en fonction des perceptions de l'environnement éco-nomique et des convictions des gestionnaires, entre 0 et 100 % en actions et en obligation de toutes zones géo-graphiques, sans biais sur les classes d'actifs et les zones géographiques. L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 4. Les frais de gestion sont de 0,50 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.
Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_FF_ROTSCCHILD_R VALOR F_FR_ED0619

ATHORA TRUSTEAM ROC A

ANNEXE A LA BROCHURE 'LES ASSURANCES-PLACEMENTS D'ATHORA BELGIUM'

Le gestionnaire de fonds



Créé en 2000



€ 1,2 milliard d'actifs
sous gestion (10/2017)



Investir dans les entreprises
avec un niveau de
satisfaction client élevé

Trusteam Finance, société de gestion indépendante créée en 2000 est née du **projet de faire de la finance autrement.**

Pionnier de la satisfaction client comme moteur de la performance financière, Trusteam replace le **client, l'actif le plus important de l'entreprise**, au cœur de sa gestion.

Politique d'investissement du fonds

Le fonds est un **fonds d'actions internationales** dont l'objectif est d'investir dans les entreprises à **fort taux de Satisfaction Client.**

Parce qu'un niveau de Satisfaction Client élevé permet de :

- Renforcer la **fidélisation des clients**
- **Réduire** les **coûts d'acquisition** des nouveaux clients
- Rendre les **clients moins sensibles aux prix** (Pricing Power)
- Garantir dans le temps la **stabilité du cash-flow.**

L'indicateur synthétique de risque de ce fonds est de 3.

Les frais de gestion sont de 0,5 % par an et sont inclus dans le calcul de la valorisation journalière du fonds.

Prenez connaissance de la fiche fonds journalière ainsi que du Document d'Informations Spécifiques reprenant e.a. les différents scénarios de performance.

Ces documents sont disponibles auprès de votre courtier ou sur www.athora.com/be.

Vous pouvez souscrire à ce fonds via les produits d'assurance-placement Fortune by Athora et Profilife d'Athora Belgium.



Athora Belgium S.A.

Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145.

Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - ATH_119_TRUSTEAM ROC_A_FR_ED0619



Athora Belgium S.A.
Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 - RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée
sous le code n° 0145.
Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

Ed. responsable : Athora Belgium S.A. - Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles - 08/2019

ATH_64_FR_BROCH_INVESTIR_ED0819